



RCS : FREJUS

Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00179

Numéro SIREN : 809 641 889

Nom ou dénomination : A.N.J.

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2017 sous le numéro de dépôt 99

A.N.J

S.A.S AU CAPITAL DE : 1000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 37 RUE DES ARTISANS du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

83310 GRIMAUD

FREJUS : 809 641 889

DÉPÔT DU

13 JAN. 2017

N°

817399

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 23 JUIN 2016

L'an 2016, et le 23 Juin au siège social les associés de la Société par actions simplifiée **A.N.J** au capital de **1000 Euros**, divisé en **1000 Parts Sociales** de **1 Euros** chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents, Mme **ARTIGUES** Marion, Mr **BALECH** Douglas et Mr **LEFEVRE** Hervé représentant la totalité des **1000 Parts Sociales**.

L'Assemblée réunissant plus de la moitié des Parts Sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur **LEFEVRE** Hervé préside la réunion en sa qualité d'associé majoritaire.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, et sur les comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2015**.
- Rapport du gérant sur les conventions visées à l'Article **L. 223-19** du Code de Commerce.
- Approbation desdits comptes et conventions : quitus à la gérance.
- Affectation des résultats.

[Signature]

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés.
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au **31 Décembre 2015**.
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance.
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'Article 36 du décret du 23 Mars 1967, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit Article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le **31.12.2015** approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat net comptable bénéficiaire de **10257,93 Euros**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- En réserve légale la somme de **100 Euros**.
- Le solde en réserve pour la somme de **10157,93 Euros**.
- La réserve devient créditrice pour la somme de **10157,93 Euros**
- La réserve légale passe à la somme de **100 Euros**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'Article L. 223-19 du Code de Commerce, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention nouvelle.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il n'a pas été distribué de dividendes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

Mme ARTIGUES Marion
Associée

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'A' with a horizontal line extending to the right.

Mr BALECH Douglas
Associé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Douglas' with a flourish at the end.

Mr LEFEVRE Hervé
Associé

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line and a horizontal line forming an 'L' shape.

A.NJ

SAS AU CAPITAL DE : 1000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 37 RUE DES ARTISANS

83310 GRIMAUD

FREJUS : 809 641 889

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

13 JAN. 2017

N° 217 B 99

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2016

Affectation du résultat net comptable ~~beneficiaire~~ de 10257,93 Euros concernant l'exercice clos le 31.12.2015.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

En réserve légale la somme de 100 Euros

La réserve légale passe à 100 Euros.

Le solde en réserve pour 10157,93 Euros

La réserve devient créditrice pour la somme de 10157,93 Euros.

21

A.N.J

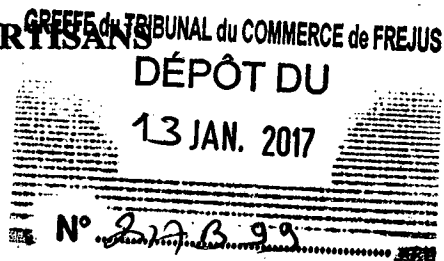
S.A.S AU CAPITAL DE : 1000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 37 RUE DES ARTISANS

83310 GRIMAUD

RCS : B 809 641 889

SIRET : 809 641 889 00013 CODE APE 4511 Z



RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Monsieur **LEFEVRE** Hervé associé de la Société par actions simplifiée **A.N.J** a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2015**, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis en conformité des lois et règlements en vigueur et ne comportent aucune modification en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

Après constitution des amortissements selon les taux fiscalement admis et, en outre, après constitution des provisions qui nous ont paru nécessaires pour faire face aux pertes et charges probables, ces comptes et le bilan font apparaître pour l'exercice clos le **31 Décembre 2015** un bénéfice comptable de **10257,93 Euros**.

A handwritten signature, possibly 'JF', located at the bottom right of the page.

**SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2015.**

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe joints au présent rapport, vous donneront un aperçu global de répartition de notre actif et de notre passif ainsi que de notre exploitation au cours de l'exercice écoulé.

L'exercice social clos le **31 Décembre 2015** compte une durée de onze mois d'activité.

Ainsi :

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **74969 Euros**.

Nos immobilisations brutes s'élèvent à **26236 Euros** au **31 Décembre 2015**.

La dotation de l'exercice au titre des amortissements sur immobilisations amortissables s'élève à **4855 Euros**, et les diminutions s'élèvent à la somme de **2230 Euros** portant ainsi les amortissements à la somme de **2625 Euros** à la fin de l'exercice clos le **31 Décembre 2015**.

Au cours de l'exercice clos le **31 Décembre 2015**, nous relèverons les points qui nous semblent les plus importants :

- Etat des dettes :

Nos dettes s'élèvent au **31 Décembre 2015** à la somme de **63711 Euros**.

Au titre de l'exercice arrêté à la date du **31 Décembre 2015** soumis aujourd'hui à votre approbation, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de **124669 Euros** hors taxes.

Les autres produits s'élèvent à la somme de **4 Euros**.

Nos charges d'exploitations, s'élèvent à **114813 Euros**.

Ainsi, notre exploitation se solde-t-elle par un bénéfice de **9860 Euros**.



De l'examen de notre exercice arrêté à la date du **31 Décembre 2015**, nous relèverons encore que compte- tenu d'un résultat financier négatif de **22 Euros** et d'un résultat exceptionnel positif de **2230 Euros**, notre exercice se solde par un résultat avant impôt bénéficiaire de **12068 Euros**.

Après retraitements, le résultat fiscal est de **12068 Euros** et l'Impôt Société est de **1810 Euros**.

Notre exercice se solde par un résultat net ~~BENEFICIAIRE~~ de **10257,93 Euros**.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015.

En réserve légale la somme de **100 Euros**.

Le solde en réserve pour la somme de **10157,93 Euros**.

La réserve devient créditrice pour la somme de **10157,93 Euros**

La réserve légale passez à **100 Euros**.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice, il n'a pas été distribué de dividendes.

PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.



DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'Article 223 du Code des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'Article 39-4 du même code.

PERSPECTIVE D'AVENIR

Nous allons tenter de continuer la progression du chiffre d'affaires sur l'année 2016 et nous allons poursuivre tous nos efforts pour continuer à limiter au maximum nos dépenses d'exploitation.

CONCLUSION

Ainsi les résolutions, objet du présent rapport dressé par Monsieur **LEFEVRE** Hervé associé de la Société par actions simplifiée **A.NJ**, et qui feront l'objet d'un procès-verbal consigné par ladite associée, à la date du **23 Juin 2016**, ne seront autres que celles énoncées ci- avant.

Les formalités légales auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de **FREJUS (83)** matière de dépôt légal, seront accomplies en conformité des lois et règlements en vigueur.

FAIT LE 23 JUIN 2016

Mr LEFEVRE Hervé
Associé Majoritaire





N° 11084* 17

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le :	01/02/15	et clos le :	31/12/15	Régime simplifié d'imposition :	X
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe :				Régime réel normal :	
S.R.M.P. innovantes, cochez la case ci-contre :					
Option pour le régime optionnel de taxation autonome (art. 209-0 A) (entreprise de transport maritime) (cocher la case) :					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES Adresse du siège social :
A.N.J. 37 RUE DES ARTISANS 83310 GRIMAUD	DEPÔT DU 13 JAN. 2017
SIRET 8 0 9 6 4 1 8 8 9 0 0 0 1 3	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement : 217 B 99

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE
Activités exercées : Commerce de voitures et de véhicules aut
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15 %	12 068	Déficit	
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
SAS SEMAG EXPERTISE 10 AVENUE DU VIGAN 34190 GANGES			
Tél : 0467810509		Tél :	
Nom et adresse du CGA ou du vérificateur conventionné :		Identité du déclarant :	
N° d'agrément du CGA		Date : 14/04/16 Lieu : GRIMAUD	
Tél :		Qualité et nom du signataire : PRESIDENT LEFEVRE HERVE	
		Signature	

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)			(2) c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise A.N.J. Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 37 RUE DES ARTISANS 83310 GRIMAUD

Numéro SIRET* 8 0 9 6 4 1 8 8 9 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois* 11 Durée de l'exercice précédent*

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 31/12/2015 Net 3	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014	4 954	016	978		3 976
	Immobilisations corporelles*	028	21 282	030	1 647		19 635
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	26 236	048	2 625		23 611
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
	Marchandises *	060	28 000	062			28 000
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés *	068	18 060	070			18 060
	(2) { Autres* (3)	072	4 401	074			4 401
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	897	086			897
	Charges constatées d'avance*	092		094			
Total II	096	51 358	098			51 358	
Total général (I + II)	110	77 594	112	2 625		74 969	
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120					1 000
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136					10 258
	Provisions réglementées	140					
Total I	142					11 258	
Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					8 277
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166					18 575
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 20 423)	172					36 859
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176					63 711	
Total général (I + II + III)	180					74 969	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		44 236
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		18 000

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

certifié conforme à l'original
"de gérant"

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise A.N.J.Néant ☐

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2015

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	68 401	
	Production vendue {	biens		215		214		
		services *		217		218	56 268	
		dont export et livraisons intracommunautaires {						
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230	4		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	124 673
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	81 300	
	Variation de stock (marchandises)*					236	-28 000	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	55 563	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243			244	1 092	
	Rémunérations du personnel*					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements*					254	4 855	
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	2	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		35			
Total des charges d'exploitation (II)							264	114 813
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	9 860
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)	294	22	
Produits exceptionnels (IV)		290	18 000		Charges exceptionnelles (VI)	300	15 770	
Impôt sur les bénéfices*					Charges (VII)	306	1 810	
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	10 258
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	10 258	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	1 810		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
Dont divers	Entreprises nouvelles (44 sixtes)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sixtes A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350	
	Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : *	 dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							370	12 068

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : A.N.J. Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412	4 954	414		416	4 954	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	38 241	464	18 000	466	20 241	
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 041	474		476	1 041	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	44 236	494	18 000	496	26 236	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502	978	504		506	978
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552	3 849	554	2 230	556	1 619
	Autres immobilisations corporelles	560		562	28	564		566	28
TOTAL		570		572	4 855	574	2 230	576	2 625

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	BATEAU SILVER MARINE	2		3		4		5
	6		7		8		9		10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 %	15 % ou 16 %	0 %	
1	18 000	2 230	15 770	18 000	2 230				
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	18 000	580	2 230	582	15 770	584	18 000	586
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579		Régularisations		590
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).									591
TOTAL					596	2 230	585		597
									599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.N.J.

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800		
-----	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 253
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	8 195
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

311215

N° SIRET

80964188900013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.N.J.

ADRESSE (voie)

37 RUE DES ARTISANS

CODE POSTAL

83310

VILLE

GRIMAUD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique ARTIGUES Prénom(s) MARIONNom marital % de détention 70,0000 Nb de parts ou actions 700,00Naissance : Date 01/12/1983 N° Département 30 Commune ALES Pays FranceAdresse : N° 25 Voie RUE DES TROIS RIVESCode Postal 83310 Commune GRIMAUD Pays FranceTitre (2) MR Nom patronymique BALECH Prénom(s) DOUGLASNom marital % de détention 15,0000 Nb de parts ou actions 150,00Naissance : Date 24/04/1974 N° Département 75 Commune PARIS Pays FranceAdresse : N° 15 Voie RUE DE L'AMARRAGECode Postal 83310 Commune GRIMAUD Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

311215

N° SIRET

80964188900013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.N.J.

ADRESSE (voie)

37 RUE DES ARTISANS

CODE POSTAL

83310

VILLE

GRIMAUD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique LEFEVRE Prénom(s) HERVENom marital % de détention 15,0000 Nb de parts ou actions 150,00Naissance : Date 05/10/1968 N° Département 02 Commune MONTREUIL-AUX-LIONS Pays FranceAdresse : N° Voie RES MOULIN BLANC BAT LES IRISCode Postal 83990 Commune SAINT-TROPEZ Pays FranceTitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

